



SST RECYCLAGE

Secourisme
En centre de formation, En entreprise

Durée : 7 h

Objectifs pédagogiques

Maintenir et actualiser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour porter secours à tout moment au sein de son entreprise à toute victime d'un accident de travail dans l'attente de l'arrivée des secours spécifiques.

Le public

Toute personne déjà titulaire du certificat de formation initiale SST et apte à porter secours au sein de son établissement.

Prérequis

- être déjà titulaire du certificat de formation initiale SST.
- Aptitude physique.

Déroulé du programme

Intervenir face à une situation d'accident du travail

Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations,
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées,
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même.

Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée,
- Reconnaître les autres signes affectant la victime,
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte,
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer,
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques,
- Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin.

Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise,
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées,
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement,
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée,
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.

Suivi, évaluation et certifications

- Feuille d'émargement,
- Evaluation des compétences selon les critères d'évaluation définis par l'INRS
- Enquête de satisfaction stagiaire et client,
- Obtention d'une attestation de formation.
- Délivrance de la carte SST sous réserve de réussite à l'évaluation

Taux de satisfaction

99.35%

L'équipe pédagogique

Nos formations sont animées par des formateurs experts, sélectionnés pour leurs connaissances approfondies des thématiques abordées et leurs compétences pédagogiques. Ils garantissent des sessions de formation à la fois pratiques, interactives et adaptées aux besoins des apprenants.

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG SECURITE vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Dates
25 avril 2025

Villes
Orange

Tarif HT/stagiaire
99

Inscription au 04 90 37 65 43 ou par mail à contact@ng-formations.fr

Généré le 27/03/2025 / Habilitation INRS - 1512333/2022/SST-01/O/07

Agrément préfectoral SSIAP n° 84-0002 - Autorisation d'exercice CNAPS n° FOR-084-2028-07-05-20230632064 - Agrément ADEF n°8417122003

12 mai 2025	Orange	99
14 mai 2025	Nîmes	99
19 mai 2025	Roman	99
4 juin 2025	Aix en Provence	99
6 juin 2025	Brignoles	99
10 juin 2025	Orange	99
23 juin 2025	Montélimar	99
12 septembre 2025	Orange	99
17 septembre 2025	Nîmes	99
22 septembre 2025	Roman	99
26 septembre 2025	Orange	99
1er octobre 2025	Aix en Provence	99
3 octobre 2025	Brignoles	99
13 octobre 2025	Montélimar	99
15 octobre 2025	Orange	99
14 novembre 2025	Orange	99
24 novembre 2025	Roman	99
3 décembre 2025	Nîmes	99
8 décembre 2025	Orange	99
10 décembre 2025	Aix en Provence	99
12 décembre 2025	Brignoles	99
15 décembre 2025	Montélimar	99